

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de L'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin d'information de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

« ITEKA N'IJAMBO »n°9

Semaine du 31 mai au 5 juin 2016

TABLE DES MATIERES	Page
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</i>	<i>3</i>
<i>0 .INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L’HOMME.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1. DES CAS D’ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2. DES CAS D’ENLEVEMENTS ET D’ARRESTATIONS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES.....</i>	<i>5</i>
<i>I.3. DES CAS D’ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DE DETENTIONS ILLEGALES.....</i>	<i>5</i>
<i>I.4. DU DROIT A L’EDUCATION.....</i>	<i>7</i>
<i>II. DES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>8</i>
<i>II.1. LE PHENOMENE DE CADAVRES NON IDENTIFIES.....</i>	<i>8</i>
<i>II.2. ATTAQUES ARMEES</i>	<i>8</i>
<i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>9</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMISOM : *Africa Union Mission in Somalia*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FNL : *Forces Nationales de Libération*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

SNR : *Service Nationale de Renseignement*

UA : *Union Africaine*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations de droits de l'homme ont été enregistrées : au moins 4 personnes ont été tuées, 230 des personnes arrêtées arbitrairement par la police burundaise en collaboration avec des jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakure.

Des communes de l'intérieur du pays dont Mugamba en province de Bururi, Ndava en province de Mwaro et la zone urbaine de Musaga, en mairie de Bujumbura connues pour avoir été contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être la cible d'arrestations arbitraires. Des arrestations des jeunes élèves sont également signalées, notamment en commune de Mugamba, province de Bururi et en province de Muramvya.

Sur le plan sécuritaire, des attaques armées ciblées sont également signalées.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1 DES CAS D'ALLEGATIONS DE VIOLATION ET DES VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

Deux personnes tuées sur la colline Mugano, commune Buraza, province Gitega

Dans la nuit du jeudi 2 juin 2016, sur la colline Mugano, commune Buraza, province Gitega, vers 22 heures 30 minutes, Colette Nyandwi et son fils Kimararungu, ont été tués par 5 hommes armés qui les ont attaqués dans leur maison. Ces derniers auraient surpris leurs victimes en plein sommeil et ont demandé de l'argent avant de leur tirer dessus. Les auteurs présumés de cette attaque seraient des voisins Imbonerakure qui faisaient la ronde de nuit et qui accusaient la veuve de sorcellerie.

I.2 DES CAS D'ENLEVEMENTS ET D'ARRESTATIONS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEEES

Un jeune enseignant arrêté par la police et porté disparu en commune Rusaka, province Mwaro

Le 31 mai 2016, la police a arrêté un jeune enseignant du nom de Mélance Hakizimana habitant la colline Shana, Commune Rusaka, province Mwaro et natif de la localité de Nyamiyaga. Cette personne a été conduite dans un lieu inconnu, selon les sources sur place. Sa famille et les défenseurs des droits humains craignent pour sa sécurité.

I.3. DES CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DE DETENTIONS ILLEGALES

Arrestation de cinq élèves du lycée communal de Mukike, province Bujumbura

En date du 1^{er} juin 2016, vers le matin, la police a arrêté 5 élèves du lycée communal de Mukike, province de Bujumbura Rural. Les élèves étaient en pleine classe lorsque des policiers ont débarqué dans la cour de l'école. Les cinq élèves ont été interpellés et ont été forcés de monter dans un véhicule de police avant d'être conduits à la brigade de Mayuyu, accusés de détention d'armes à feu.

Arrestation et détention arbitraire de 7 partisans du FNL en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 2 juin 2016, vers le soir, Jean Butoyi, un élu collinaire de Bibara, membre du FNL aile d'Agathon Rwaso, et Hilaire Banyansekeru, secrétaire du même parti dans la province de Karuzi, ont été arrêtés sur la colline Bibara, zone Mutumba, province Karuzi. Ils ont été appréhendés après la visite de leur leader Agathon Rwaso, pour avoir mobilisé la population à se rendre massivement l'accueillir. Les victimes ont par la suite été relaxées le lendemain mais craignent que les jeunes Imbonerakure puissent leur faire du mal par après, selon les sources sur place.

Le 3 juin 2016, vers 8 heures du matin, la police a organisé une fouille perquisition sur une autre colline de la même commune. Elle a arrêté 5 autres partisans du parti FNL aile

d'Agathon Rwaswa. Il s'agissait de: François Minani, Jean Paul Nshimirimana, Marc Hatungimana, Jérôme Nkurunziza et Jean Claude Minani. Aucun objet suspect n'a été trouvé dans leurs maisons, selon les sources sur place. Les personnes arrêtées étaient également accusées d'avoir accueilli leur leader, Agathon Rwaswa. Après l'interrogatoire, elles ont été relâchées le même jour.

Au moins deux cents personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Au moins deux cent personnes ont été arrêtées dans la matinée de samedi 4 juin 2016, dans la zone urbaine de Musaga, précisément dans les environs du quartier Gasekebuye de la même zone. C'était à la suite d'une explosion de grenade qui avait été lancée dans la localité par des personnes non identifiées, mais sans faire de dégâts. La population sur place a dénoncé cet incident comme étant la tactique de la police qui aurait créé une situation d'insécurité avant de procéder à des rafles des jeunes gens du quartier accusés d'avoir participé dans les manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Ré arrestation d'un enseignant en commune Ndava, province de Mwaro

Denis Ninteretse, enseignant vivant dans la commune Ndava, province Mwaro, a été de nouveau arrêté par le SNR, très tôt le matin du 4 juin 2016. Il est accusé d'avoir été complice dans une attaque armée du 24 mai 2016, qui avait fait 2 morts dans cette même commune. Il avait été arrêté le 27 mai 2016, soupçonné d'avoir des informations sur cette attaque. Le Tribunal venait de le relâcher, après avoir reçu une lettre du chef de colline et des notables dans laquelle 22 signataires avaient témoigné l'innocence de la victime : « il était dans son cabaret au moment des faits », ont-ils souligné.

Au moment où le samedi est un jour férié, des agents du SNR ont dit que le parquet voulait l'interroger de nouveau. Il a été alors embarqué à bord d'une voiture immatriculée D39 77A.

Les sources sur place indiquent que, Denis Ninteretse était poursuivi, à cause de son appartenance politique au parti MSD.

Trois personnes arrêtés dans la commune Mugamba, province Bururi

Trois personnes accusées d'avoir transporté des rebelles ont été arrêtées et emprisonnées par la police, dans la soirée du 30 mai 2016, en zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi.

Un chauffeur de la compagnie de voyage Volcano arrêté en province Kayanza

Un chauffeur rwandais du nom de Ramadan Barayanyatse de la compagnie de transport Volcano a été arrêté au chef-lieu de la province Kayanza par des agents du SNR, lundi le 30 mai 2016. Il a été relâché après avoir passé la nuit au cachot du SNR Kayanza, le lendemain

de son arrestation. La personne arrêtée n'aurait pas été informée du motif de son arrestation. Selon des sources sur place, les rwandais seraient la cible d'arrestations parce que le gouvernement du Burundi accuse le Rwanda de vouloir déstabiliser le pays et de donner main forte aux mouvements rebelles.

Le matin du 5 juin 2016, Adjudant Major Godefroid Hicuburundi du 31^{ème} bataillon AMISOM, a été arrêté dès son arrivée à l'aéroport international de Bujumbura par le SNR. Il serait incarcéré dans le cachot de la police militaire, selon les sources sur place.

Egide Ndayisenga, journaliste de la radio Bonesha FM, a été arrêté sans mandat et conduit au cachot par le SNR de la province Cibitoke. Il est accusé de transmettre des informations aux journalistes Burundais en exil, selon les sources sur place.

1.4. DU DROIT A L'EDUCATION

Perturbation des cours dans des écoles par des arrestations d'élèves en pleine classe

Des écoles sont perturbées par les incursions policières qui arrêtent en pleine classe les élèves accusés d'avoir participé aux manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ceci s'est passé dans plusieurs écoles dont le lycée communal Nyagasasa et le lycée Tora de la commune Mugamba, province de Bururi.

Arrestation d'un jeune élève du lycée communal de Kiganda

En date du 3 juin 2016, Claude Nduwimana, élève de la 10^{ème} année au lycée communal de Kiganda, a été enlevé par des hommes non identifiés, à bord d'une camionnette aux vitres fumées, sur la route Kiganda-Mwaro. Il a été retrouvé la soirée du 4 juin 2016, étant dans un état critique ne pouvant sortir sa voix.

Renvoi des élèves de l'ECOFO Ruziba

A la fin du mois de mai 2016, 300 élèves ont été chassés de l'ECOFO de Ruziba, accusés collectivement de ne pas avoir dénoncé les auteurs du griffonnage de la photo du Président Pierre Nkurunziza dans au moins 30 livres des sciences humaines 8^{ème} année.

Arrestation d'élèves au lycée communal de Muramvya, province Muramvya suivie de perturbation sécuritaire

Vendredi le 3 juin 2016, 11 élèves du lycée communal de Muramvya, en province Muramvya ont été arrêtés, accusés du même griffonnage qu'à l'ECOFO Ruziba.

Des policiers du SNR sont arrivés à l'école à la 2^{ème} heure des cours, pour arrêter 6 élèves qui étaient déjà enfermés dans la direction par le directeur de l'établissement ce qui a provoqué la colère des autres élèves dudit lycée qui sont vite descendus dans la rue pour manifester contre ces arrestations.

Les policiers ont tiré en l'air pour les disperser mais en vain. Le chef de la documentation de Muramvya est venu en renfort avec un grand nombre de policiers qui ont tiré des balles réelles sur les manifestants. Le nommé Darcy de la 10^{ème} année et un motard qui était là par hasard ont été touchés par les balles et ont été évacués à l'hôpital de Muramvya pour y subir des soins. Dix huit élèves ont été arrêtés au cours de cette manifestation y compris les 6 qui étaient enfermés dans la direction. Après interrogatoire, 7 élèves ont été relâchés.

Cela s'est passé au centre de la commune de Muramvya, à coté du monument de l'unité nationale, près du bureau du Gouverneur. Ce dernier s'est rendu à cet établissement et a menacé les élèves. Il a été décidé que ces derniers rentrent tous pour revenir avec leurs parents le lundi suivant. Les 11 élèves ont été par la suite conduits à la prison de Muramvya.

De l'avis des parents, l'emprisonnement de ces élèves étant injuste car, compte tenu de leur âge, ils sont pénalement irresponsable selon l'article 28 du code pénal Burundais qui stipule que : « **les mineurs de moins de 15 ans sont pénalement irresponsables. Les infractions commises par ces derniers ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.** » Selon certains observateurs, celui qui a mis la photo du Président Nkurunziza dans le livre des élèves est l'origine de cette tournure des choses dans ces établissements et y voient une certaine politisation de l'école qui devrait être un milieu neutre.

II. DES FAITS SECURITAIRES

II.1. LE PHENOMENE DE CADAVRES NON IDENTIFIES

Un cadavre d'une femme a été découvert en zone Gabiro-Ruvyagira, zone et commune Rugombo de la province Cibitoke, la nuit du 31 au 1 juin 2016. Le cadavre n'a pas été identifié car il était déjà en décomposition

II.2. ATTAQUES ARMEES

- En date du 31 mai 2016, sur la colline Muyange, commune Buraza, province Gitega, Anicet Ndabaneze a été tué à coups de machettes par un groupe d'hommes armés non identifiés lorsqu' il regagnait son domicile. Un des malfaiteurs aurait été arrêté et aurait été incarcéré au cachot de Buraza, selon nos sources sur place
- Mardi 31 mai 2016, vers 21 heures, un jeune homme a été blessé en commune Buganda, province Cibitoke, par balle par des hommes armés non identifiés.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le nombre d'allégations de violations et des faits marquants la situation sécuritaire parvenus à la Ligue Iteka au cours de la période sous rapportage, paraît plus réduit par rapport aux périodes précédentes qui ont fait objet de rapportage. Cela ne signifie pas pour autant que la situation est en train de s'améliorer car le contexte politique qui génère ces violations est encore loin de s'assainir et de ce fait on peut toujours s'attendre à des rebondissements.

Ainsi, la Ligue Iteka formule les recommandations suivantes :

A) Au Gouvernement du Burundi

- De respecter et de faire respecter les droits de ses citoyens.

B) A l'UA

- D'envoyer une force militaire de protection de la population en détresse
- De veiller à l'accélération du dialogue inter Burundais qui vient d'être relancé, le 22 mai 2016, pour que les violations de droits de l'homme cessent définitivement et pour la restauration de la paix totale.

C) Au conseil de sécurité des Nations Unies :

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains

D) A la Médiation Tanzanienne

- De mener le dialogue inter Burundais de manière soutenue et de le rendre inclusif en considérant tous les acteurs y compris ceux qui ont choisi la voie de la lutte armée

E) A la population

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.